ROUBAIX

La plus ancienne Manufacture de Roubaix

CÉLÈBRE AUJOURD'HUI SON CENTENAIRE

Les établissements Wibaux-Florin. — Un peu d'histoire. — La plaque commémorative. — Les 1.200 ouvrières sont de la fête.

Depuis samedi matin, une grande animation régnait dans le quartier du Fontenoy, aux environs de l'importante manufacture comprise entre les rues Richard-Lenoir, Diverbe et de la Fosse-aux-Chênes, et dont la firme industrielle est : Société Anonyme des Etablissements Wibaux-Florin.

Cette usine va célébrer aujourd'hui le centenaire de sa fondation et une distribution extraordinaire de viande, légumes et vin a été faite hier, à domicile, aux 1.200 personnes occupées dans la filature de coton de 3.500 broches à filer et 7000 broches à retordre ; la teinturerie, le retordoir de 5000 broches et les deux tissages mécaniques réunis sous la même raison sociale. Avec leurs familles, ces 1200 ouvriers et ouvrières forment le joli chiffre de 3000 personnes qui seront toutes ce jour dans la joie la plus grande.

C'est en 1846 que M. Désiré Wibaux, petit-fils d'un échevin de Roubaix, qui devint par son mariage, neveu du citoyen Pierre Florin, premier maire de Roubaix, fit édifier sur l'emplacement actuel, à l'ombre des chênes séculaires qui donnèrent leur nom à la rue de la Fosse-aux-Chênes, un tissage de coton. Les débuts de Désiré Wibaux, fils d'un petit fabricant de tissus, furent très pénibles, il arrivait au mauvais moment : la France épuisée par les guerres de Napoléon Ier qui arrivait au sommet de sa gloire pour tomber ensuite lamentablement, manquait non seulement d'hommes, mais, chose plus grave, d'argent.

Le jeune fabricant, il n'avait que 23 ans, se vit forcé d'aller de ville en ville, à travers les grandes foires de France, vendre ses produits. Pendant ses longues absences, sa femme faisait marcher l'usine.

En 1822, M. Désiré Wibaux monte une filature de coton et en 1831, premier de toute la France, il adopte le système des cartons Jacquard, pour la fabrication des tissus pour gilet.

Arrivant également non premier, en 1842, il fait monter chez lui les métiers mécaniques. En 1848, la maison Wibaux est encore la seule possédant un tissage mécanique. Cette année 1848 fut terrible pour la maison qui fut à deux doigts de sa perte, et ne se releva que grâce à l'énergie du fils du fondateur, M. Achille Wibaux.

L'émotion est telle, au décès de M. Désiré Wibaux qui expira subitement dans la rue, laissant douze enfants, dont cinq moururent septuagénaires et trois octogénaires.

L'usine Wibaux marqua, par sa production en tissu laine et coton dit : « Crêpe Rachel », le début de la fabrication à Roubaix des tissus pour robe qui font encore de nos jours le tortume de notre ville.

Entré dans les affaires en 1834, M. Achille Wibaux, fils d'un fondateur, y reste 70 ans. A sa mort, survenue en août 1904, ses fils Raoul et Joseph — ces collaborateurs depuis 23 ans — prirent la direction des affaires. Ils furent nommés administrateurs-délégués, la Maison ayant été constituée en Société Anonyme en 1907.

C'est dans les établissements Wibaux que l'on crée, pour la première fois à Roubaix, en 1848, une société de secours mutuels.

Dans cette usine, il existe une salle d'asile pour les jeunes mères et une crèche où les enfants des ouvriers dans la gêne, sont élevés et en grande partie alimentés par les patrons.

La fête d'aujourd'hui

Tout le personnel des établissements Wibaux, depuis le plus petit saute-ruisseau jusqu'aux membres du Conseil d'administration, prendra part à la fête du Centenaire qui débutera à 11 heures à du matin par la pose, dans la cour principale de l'usine, d'une plaque commémorative, en marbre, qui restera dans un cartouche, les mots suivants :

Cette inscription a été posée le 15 juin 1910, lors de la célébration du centenaire de la fondation de la maison Wibaux-Florin, en souvenir de Désiré Wibaux-Florin, 1787-1862.

Fondateur de la maison en 1846, et de Achille Wibaux, 1817-1904, chevalier de la Légion d'honneur et introducteur du tissage mécanique à Roubaix en 1842.

A midi, dans les magasins superbement décorés pour la circonstance, un grand banquet réunira le maire de Roubaix, le président de la Chambre de Commerce, les membres de la famille Wibaux-Florin, les membres du Conseil d'Administration, les médaillés du travail et tout le haut personnel des usines.

A 3 heures, au théâtre du Fontenoy, une grande matinée artistique sera offerte gratuitement aux familles des ouvriers. Au programme : trois morceaux de musique par l'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français » ; pasquilles tourquenoises, par M. Jules Walleuw « La Brouteuse » ; « Dormeur, Grand'Mère », monologue en un acte de la Rimaudie, joué par M. Castelain, de l'Odéon et Mlle Renée Rose, de la Renaissance ; « Le Bonhomme Tapin », comédie en un acte, d'Henri Murger, interprétée par M. Castelain, Mlle Renée Rose et M. Delva, du Vaudeville.

On fait bien les choses à Roubaix. — *Emile VERAN.*

MANIFESTATION DE SYMPATHIE

Vendredi soir, dans la salle des fêtes du Café Français, l'Ecole de Tir et d'Instruction Militaire de la Fédération des Anciennes des Ecoles publiques de Roubaix a fait, à son administrateur, M. Raoul Desreux, une charmante manifestation en l'honneur de sa récente nomination au grade d'officier d'Académie.

A 9 heures, tandis que les élèves de l'Ecole, sous la surveillance de leurs instructeurs, Lebrun, Matisse, Descarpentries, Revet, Philippeau et Delplanq, sont rangés autour des grandes tables, M. Desreux fait son entrée dans la salle, tandis que la musique de l'Ecole, sous la direction de leur chef, M. A. Dubamel, exécute la « Marseillaise ». M. Desreux, visiblement ému, va se placer près des dirigeants de l'Ecole et des délégués des Amicales : MM. Hennequant, président de la Fédération ; MM. Dancette et Dubrocq, vice-présidents ; F. Clabes, secrétaire ; le lieutenant Schaller, directeur de l'Ecole de Tir ; G. Inglebert, chef sportif ; Franc, ancien sous-directeur de l'Ecole ; Dubecq, Durant, Decottignies, de l'A. Tarpet ; M. N. Petit, de l'Amicale du Tissage ; M. P. Gravelle, de l'Amicale du Boulevard d'Hallebade ; M. V. Fert, de l'Amicale Tourcoing.

Le silence fut rétabli M. Hennequant dans une courte allocution, a fait ressortir le nouveau décoré ; le Président prend ensuite la parole : il rappelle la longue carrière que Desreux a fournie dans les cadres d'éducation préparatoire, puis sur le plan de nos sociétés de tir, de membre du Conseil d'administration et les élèves de l'Ecole de Tir et d'Instruction Militaire.

M. Desreux a très chaleureusement répondu à toutes ces félicitations et propose de chanter une vibrante « Marseillaise ». Notre hymne national est chanté debout, accompagné par la musique de l'Ecole.

Cette petite fête s'est continuée par un concert où des artistes (des élèves de l'Ecole) se firent très applaudir.

CAMBRIOLAGE

L'avant-dernière nuit, entre dix heures du soir et deux heures du matin, après avoir brisé un carreau de la vitrine, un inconnu s'est introduit dans l'estaminet Marie Feys, rue du Virier, 1, et a dérobé une somme de trente francs qui se trouvait dans le tiroir du comptoir.

La police informe.

LE TRISOR DES MÉNAGÈRES, c'est la nouvelle création de le Savonnerie Victor Vaissier, le savon Notre-Dame-de-la-Treille. Sa pâte onctueuse et hygiénique, exempte de causticité, conserve et assouplit le linge, n'altère jamais les couleurs, respecte l'épiderme lémian. Son action délaryive n'est égalée par aucun des produits similaires. En employant le savon Notre-Dame-de-la-Treille, les ménagères économisent leur temps, sauvegardent leur santé, servent leurs intérêts.

Un sachet parfumé accompagne chaque boîte. Ce sachet embaumera vos armoires pendant une année, tant son odeur est fine et pénétrante. 26j.

C'EST DEFENDU

Aimé Chatelignest, 20 ans, demeurant rue des Tannedurs, 26, à Lille, a été l'objet d'un procès-verbal pour défaut de permis de colportage.

VOL A L'ETALAGE

Vendredi, vers huit heures du soir, un malfaiteur inconnu a enlevé de la petite vitrine placée devant le magasin de M. Franchomme Jules, bijoutier, rue de Lannoy, 103, une douzaine de bagues en argent ayant une valeur totale de 50 francs.

Une enquête est ouverte par M. Pagès, commissaire de police du 1er arrondissement.

COFFRES FORTS
21, rue ROYALE LILLE — **GRUSON** — 3841

ANCIENS DE L'ARMÉE DE MER

Dimanche réunion mensuelle à 4 heures du soir, au local, café Wagnon, 2, boulevard Gambetta. — Ordre du jour : Tirage des primes ; Cotisations ; Questions importantes.

Ceux qui seraient libres pour assister aux funérailles des victimes du « Pluviôse » devront se faire inscrire à cette réunion pour représenter la société. — Des billets de réduction seront demandés.

CHEZ LES COMPTABLES

L'Association régionale des Comptables offre à ses sociétaires et à leur famille le samedi 9 juillet prochain, à 8 heures 1/2 du soir, dans la salle du Café du Parc, un concert-bal pour lequel de nombreuses adhésions lui sont parvenues jusqu'à présent. Nul doute que cette fête n'obtienne le plus grand succès le Comité, tient, assuré le concours d'artistes distingués pour lui donner tout l'éclat désirable.

L'ACTUALITE EN VITRINES

A voir dans le hall du Nord-Touriste, II, contour St-Martin, à Roubaix, les photographies suivantes : L'ouverture du capot du « Pluviôse » ; le dépôt mortuaire des victimes du « Pluviôse » ; le recherche des cadavres du « Pluviôse » ; les Sociétés de préparation militaire en Chine ; la Fête des Fleurs à Paris ; une Colonie de vacances dans des wagons de tramways ; etc., etc.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les Tilles relatifs à la taxe de remplacement sur les vélocipèdes à moteur et sur les cercles sont déposés chez M. le receveur municipal et mis en recouvrement à partir de ce jour.

7e FÊTE DE L'ENSEIGNEMENT

C'est le samedi 25 juin, qu'aura lieu la grande solennité organisée par la Fédération des Associations des Anciens des Ecoles publiques de Roubaix en l'honneur de la 7e fête de l'enseignement.

Cette solennité présidée par M. Bourbon, la sympathique et dévoué inspecteur primaire commencera une causerie par M. Spriet du barreau de Lille, et un concert avec le concours de : MM. Arcoit-Delgat, de l'Opéra-Comique ; Robert, du Vaudeville ; Pierre Mathieu, hautboiste, 1er prix du Conservatoire de Paris (1908).

Les membres de la Fédération recevront sous peu une invitation de famille par les soins de leur association.

A la fin du concert, tirage de la tombola.

CERCLE STÉNOGRAPHIQUE ROUBAISIEN

Les personnes participant à l'excursion à Phalempin, sont prées de se trouver à la gare à 9 heures du matin, pour le remise des tickets.

Départ à 9 h. 31. — Arrivée à 10 h. 10. — Dîner à midi et demi à l'Hôtel du Vert-Gazon. — Retour facultatif à partir de 5 h. 55.

CLASSEMENT DE RUE

Une enquête est ouverte sur le projet de classement et de mise en état de viabilité de la partie de la rue d'Oran comprise entre la ligne du chemin de fer de Somain à Menin et la limite du territoire.

Le projet sera déposé à la mairie du 21 juin au 5 juillet et visible tous les jours de 9 h. à 5 h.

Les 5, 7, 9 juillet, de 3 à 6 heures, un commissaire-enquêteur recevra à la mairie les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

AU MINCK

Samedi matin, il a été saisi au Minck de la place de Trichon, 150 kilos de poisson de mauvaise qualité.

LA FOURRIERE

Vendredi, de service de la fourrière a capturé cinq toutous vagabonds et dressé deux contraventions.

CIMETIERE

Les travaux du cimetière communal désignés ci-après vont être repris par la Ville, savoir :

Les terrains concédés pour 15 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er juillet 1910 ; les terrains concédés pour 30 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er juillet 1908.

En conséquence, les personnes propriétaires d'épitaphes placées sur ces terrains sont priées de les faire enlever avant le 1er août prochain, à défaut de quoi il y sera procédé d'office par les agents de ville et les matériaux seront enlevés conformément à l'art. 62 du règlement du cimetière.

Pour faire enlever les dites épitaphes, les intéressés devront en faire la demande, par écrit, à l'Administration municipale.

AUJOURD'HUI DIMANCHE 19 JUIN

Marchés.

Halles. — De 8 heures à midi, état civil ; bureau des renseignements et des consultations judiciaires.

Cottes d'Epargne. — De 9 h. à 10 h. ½, versements et remboursements.

Musées. — Visites jusqu'à une heure.

Hôpital de la Fraternité. — De 11 h. à 1 h., visites aux malades.

Vaccinations. — De 9 h. à 11 h., rue des Lignes, 17.

Amicale Turpeine. — De 9 h. ½ à midi, grand concours de tir à la carabine.

Excursion au Mont-de-l'Enclus. — Départ par-gare Saint-Sauveur de M. J. Dhondt, rue de Fontenoy, 127.

Hippodrome Slamen. — Réunion des délégations patronales et ouvrières, au Grand Parc.

Nord-Touriste. — A 4 h. du soir, départ de l'excursion pour le Pays-de-Galles.

Grand Parc. — De 4 h. ½ à 6 h. ½, concert au Parc de Barbieux.

Amicale Turpeine. — A 4 h., départ de l'excursion cycliste au bois de Phalempin.

Cercle Moderne. — A 7 h., départ de l'excursion cycliste au bois de Phalempin.

Vélodrome Roubaisien. — Demi-finale du trophée de France ; courses sur piste.

Groupe tissage. — Réunion au local à 11 h.

Fête fédérale. — A Fives-Breucq, VIIe fête fédérale des Amicales laïques du canton de Lannoy.

Stand des Trois-Fonds. — Réception à la gare à 11 h., banquet. Fête de nuit.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Yvonne Cuvelle, rue La Bruyère, 29 — Noël Debouver, rue Bernard, 23.

Mariages. — Entre : Camille Boustemaert, cordonnier, rue Basse-Masure, 19 et Céline Stocens, s. prof., rue Buffon, 43 — Désiré Cooreman, peintre-lapidaire, rue Jouffroy, 115 et Marie Goubet, bobineuse, rue de Bouvines, c. Pontier, 29 — Henri Lambert, dessinateur de Chaîne, rue de la Perche et Marthe Damory, retordeuse, rue de la Vigne, imp. Lamarotte — Alcide Buxeret, domestique, rue Hoche, 48 et Irma Vessaert, dévideuse, rue du Pile, 115 — Alcide Allard électricien, à Wattrelos et Juliette Jacquel, bambrocheuse, rue Ste-Thérèse, cour Bernard, 23.

Publications de mariages. — Entre : Jean De Wolf, mouleur, rue de l'Alouette, 46 et Marie Verscoelen, journalière, rue de l'Alouette — Alfred Corman, tisserand rue Récrot 8 et Germaine Lefebvre, doubleuse, rue Nabechodonosor, 94 — Victor Vandenbroucke, domestique, rue de l'Alouette, 1 Lépers, 7 et Marie Symoens, cordeuse, rue du Grand-Chemin, cour Mullier, 4 — Albert Goval, retraité à Lille et Gabrielle Mealaine, couturière à Lille — Pierre Huber, sellier, Le Havre et Blanche Deschampe, couturière, rue de la Poissonnerie.

Décès. — Joséphine Gilbert, 20 ans, bobineuse, rue de Mouvaux, 47 bis c. Frère, 16 — Gaston Stockland, à ans, rue Jacquard, 141 — Rose Sarrazin, 34 ans tisserande, avenue Julien-Lagache.

TOURCOING

La fin d'un conflit chez les carreleurs

Après un mois de grève, l'intervention de M. le directeur de l'Institut social de Tourcoing, aboutit à une transaction honorable pour les parties.

On sait que les ouvriers carreleurs étaient en grève depuis déjà plusieurs semaines. Cette grève qui avait d'abord éclaté dans la maison Dermeux, rue de la Cloche, devint générale le 21 mai, après la déclaration des entrepreneurs de fermer leurs établissements.

Des pourparlers qui devaient amener l'établissement d'un contrat entre patrons et ouvriers commencèrent le jeudi matin 12 juin.

M. Louis Maurice, directeur de l'*Institut Social*, après intervention auprès des patrons réunis séparément, puis auprès des grévistes réunis à la « Bourse du Travail » de Roubaix, présida les deux réunions de conciliation, tenues au Café Pandora, rue Pauvrée de Roubaix, et qui aboutirent à l'accord définitif et à la signature du document que voici :

PROCES-VERBAL

de la transaction arrêtée, sous la présidence de M. Louis Maurice, directeur de l'Institut Social de Tourcoing, admis par les parties pour le conciliation.

Entre MM. les entrepreneurs de carrelage de Roubaix-Tourcoing et environs, d'une part, et MM. les délégués ouvriers carreleurs, assistés du secrétaire du syndicat du bâtiment de Roubaix, agissant pour le compte du dit syndicat, d'autre part, il a été convenu ce qui suit :

1° Les ouvriers carreleurs seront payés 58 centimes de l'heure à la reprise du travail et 60 centimes à l'heure, prix maximum, à partir du 5 septembre 1910. Les grands manœuvres ou hommes de peine seront payés 45 centimes l'heure. Les petits manœuvres ou apprentis seront payés 25 centimes à l'embauchage, 30 centimes au minimum 6 mois après, et 35 centimes, prix minimum, après un an. A la reprise du travail, l'augmentation sera de 1 centimes à l'heure pour les petits manœuvres qui ont plus d'un an d'apprentissage.

2° La journée sera en principe de 10 heures, et cela pour éviter le chômage.

Pendant tout le temps de l'hiver où la journée de travail sera de 10 heures, le temps du dîner sera de 1 heure ½. Pour le reste de l'année, ce temps sera réduit à une heure.

On ne paiera pas moins de huit heures l'hiver.

4° Le travail aux pièces est supprimé.

5° Le montant du déplacement sera de un franc par jour à partir de 5 kilomètres et cela de la maison du patron. Il est entendu que cette limite doit se trouver en dehors de la ville où habite le patron. Les ouvriers ne travaillant pas dans un rayon supérieur à 5 kilomètres devront commencer leur travail à l'heure exacte.

5° Pour les travaux en-dessus d'un rayon de 10 kilomètres, la pension, les frais de chemin de fer et le temps que voyage l'ouvrier seront à la charge du patron.

6° Tout ouvrier travaillant dans un rayon de 40 kilomètres aura droit de prendre toutes les semaines chez lui ; jusqu'à 60 kilomètres tous les 15 jours, et au delà tous les mois, les dites distances étant fournies à titre d'indication.

7° Le paie se fera à la quinzaine et durant l'heure où l'ouvrier doit finir sa journée. Toutefois, l'ouvrier travaillant au dehors pourra remettre à sa femme un billet daté et signé l'autorisant à toucher sa paie.

8° Chaque ouvrier du manœuvre aura à chaque fin de semaine un billet de paie indiquant le prix à l'heure, les heures, le date ainsi que le cachet ou la signature du patron.

9° Les heures supplémentaires, les dimanches et jours fériés, seront payés double.

10° Le délai de prévenance réciproque est fixé à 6 jours. Exceptionnellement, le délai de prévenance ne sera pas en vigueur lorsque le patron ne pourra assurer à l'ouvrier qu'il embauche qu'un travail d'une durée limitée à huit jours au plus. Dans ce cas, l'ouvrier sitesera par une signature, qu'il a bien été prévenu du mode exceptionnel de travailler d'embauchage.

11° La reprise du travail aura lieu le mardi 21 juin 1910.

12° Le présent contrat est valable jusqu'au 5 septembre 1911 et renouvelable annuellement, par tacite reconduction avec prévenance réciproque de six mois.

Fait à Roubaix, en double et de bonne foi, le 17 juin 1910, et approuvé au bon de la convention par les délégués patrons et ouvriers soussignés, ainsi que par le secrétaire du syndicat du bâtiment et le président de la réunion choisi pour la conciliation.

Suivent les signatures.

Patrons : C. Bossut, C. Bossut, E. Boyeaux, C. Hoare, Ch. Dubreuil, Chauvin-Dupuis, A. Lutun, Lamarque, Rubecq-Durand.

Délégués ouvriers :

Ont signé : 8 délégués ouvriers.

Le secrétaire du syndicat ouvrier du bâtiment : Carnot.

Le directeur de l'Institut Social de Tourcoing, président de la réunion : Louis Maurice.

UNE VOITURE AUTOMOBILE SE JETTE CONTRE UN TRAMWAY MONGY

Hier soir, le tramway qui quitte Lille pour Tourcoing à 5 heures 35, s'était arrêté à l'octroi et venait de se remettre en marche, lorsque une voiture automobile appartenant à M. Prouvost, boulevard d'Armentières, à Roubaix, qui venait de la direction du boulevard Gambetta par la rue du Halot, vint se jeter à toute vitesse contre l'arrière du tramway.

Le conducteur de l'auto fut projeté de son siège comme une pierre, mais par miracle, ne contracta aucun mal.

Les voyageurs du tramway bouleversés un peu de leurs vivement dérangés.

Quant à l'auto, qui fut passablement endommagé et dont les roues sont brisées, il dû dépasser sur place, son avant replacé dans la direction d'où venait le véhicule au moment de la collision.

LE DOUBLE MEURTRE DE LA RUE DE LA BLANCHE-PORTE

Sur commission rogatoire de M. Delalé, juge d'instruction près le parquet de Lille, M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, qui procéda à la première enquête sur le drame qui se déroula dans la soirée de jeudi, rue de la Blanche-Porte,

Van Snick
L'ASSASSIN

pour Delrenx, n'entendu un nouveau témoin, Mme Pique, qui habite au numéro 167, c'est-à-dire à l'entrée de la cour.

Mme Pique-Vermeilli la veuve Vermissen qui s'était sauvée en voyant son gendre sortir son couteau. Mme Pique a, de cher elle, vu s'accomplir le double meurtre. Van Snick frappa d'abord sa femme, puis ensuite Jules Ladsous qui s'était interposé pour la protéger.

Les obsèques des victimes

L'enterrement des deux victimes a eu lieu hier à 2 heures 30.

La bière contenant le corps de Alix-Mélania Vermissen, épouse Van Snick, sortit la première de l'Hôpital Civil. Derrière suivaient cinq personnes, 2 hommes, parents, et trois femmes dont la mère, une sœur de la victime, habitant Bully-Grenay, et une voisine, Mme Piqus.

Le cercueil passa par l'église Notre-Dame.

Les obsèques de la seconde victime, M. Jules Ladsous, étaient civiles. Sept personnes marchaient derrière le cercueil. Le convoi gagna le cimetière par la rue de Gand. Les charbonniers avaient offert une couronne à leur ami Jules Ladsous.

ARRESTATION POUR OUTRAGES A AGENTS ET IVRESSE

Hier matin, Charles D..., 70 ans, journalier, rue du Bus, se trouvait en état d'ivresse dans la rue, et y causait du scandale. Le sous-brigadier de police Engelsens l'invita à regagner son domicile, mais le pivrot répondit par des outrages et tenta de donner des coups de pied au représentant de l'autorité. Appréhendé et mis à la disposition de M. Niédérat, commissaire de police du 3e arrondissement, il a été interrogé et maintenu en état d'arrestation. Il sera transféré aujourd'hui à Lille.

IMPRUDENCE DE GOSSES

De nombreux gamins ont la dangereuse manie de se réunir sur les bords du canal pour y prendre leurs ébats. Hier après-midi encore il y en avait toute une bande quai du Halot.

L'un d'eux, Alfred Dewaele, 7 ans, demeurant rue du Chêne-Houpline, cour du « Dernier Centime », qui jouait avec un petit bateau, voulut reprendre un bâton qui était tombé à l'eau. Il perdit l'équilibre et tomba dans le canal. Ses petits camarades se sauvèrent comme des moineaux effarouchés.

M. Henri Godefroy qui avait vu l'accident, arriva et repêcha le gamin qui regagna son domicile trempé comme une soupe.

VIOLENCES

Des contraventions pour violences ont été établies à charge de Aristide P..., 19 ans, rattachéer, rue du Halot, pour violences sur Noël Cattoire, 27 ans, rattacheur, rue des Fauvettes ; Zulma G..., rue de Gand, violences contre Horlense V..., épouse S..., rue Verte.

FÊTE DU 14 JUILLET. — CONCOURS DE CHANT

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, le malation, au programme de la Fête Nationale, des concours de chant. Nous disions que les concurrents, dans les divisions d'excellence, supérieurs et première division, auraient le choix du morceau imposé entre quatre morceaux dont les titres leur seraient communiqués ultérieurement. La commission spéciale désignée à cet effet en a arrêté la liste. Dès aujourd'hui les intéressés peuvent en prendre connaissance à la mairie, bureau des Ecoles, où elle est à leur disposition. C'est au bureau des Ecoles, également, qu'on recevra les inscriptions.

EXAMENS DU CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES

Hier ont eu lieu, à l'école publique du Blanc-Seau, sous la présidence de M. Bourbon, inspecteur primaire de la circonscription de Roubaix-Tourcoing, les examens du certificat d'études pour les élèves fréquentant les écoles publiques de garçons du canton Sud et des communes de Mouvaux, Bondues et Marcq-en-Barœul, comprises dans ce canton.

Les aspirants étaient au nombre de 112. Ils se sont présentés à 106. Cent ont été déclarés admissibles et admis définitivement.

Les trois prix départementaux ont été remportés par : le 1er, Paul Vigier, de l'école de la rue des Piats ; les 2e et 3e par deux élèves de l'école de la rue du Flocon, Camille Debeurme et Clément Debergh.

FÊTES DU QUARTIER DE LA MALSENCE DES 27, 28, 29 ET 30 AOUT

Le quartier de la Malsence aura encore, cette année, comme les précédentes, ses fêtes.

La commission des fêtes du quartier, réunie le 17 courant, chez M. Charles Dhérin, 128, rue de Gand, a jeté les bases d'un programme qui fait espérer plus de succès encore que les années écoulées.

Ce programme, qui sera publié sous peu, satisfera certainement tous ceux qui aiment les distractions.

LE CIRCUIT DE TOURCOING

Cette nouvelle épreuve que les amateurs [illegible] depuis plusieurs mois, aura lieu dimanche prochain, en prélude à la grande épreuve de la Coupe Gambetta. Le départ sera donné par le Maire de Tourcoing, M. Delaporte, à 2 heures précises. Le parcours mesure 1 kilomètre 500 mètres.

Les coureurs devront faire 100 tours de piste. Le prix, le premier lauréat, [illegible]

Important se rendront au café des Arcades, quartier de la Gare, précédés par la Fanfare de la Ligne et ce par les rues Sébastopol, Nationale, de l'Hôtel-de-Ville, de Tournai, du Tilleul et Dervaux. Après avoir signé la feuille de présence au café des Arcades, les coureurs, toujours précédés par la Fanfare, seront conduits au point de départ (pont hydraulique) par les rues des Bleches, du Midi, place Thiers et rue Wattrelos.

Voici l'itinéraire de la course : Du pont hydraulique par le boulevard de Lille jusqu'au Molinel (ou Molinel aux Six-Coins, des Six-Coins à la place de Roncq (route nationale de Lille à Menin), de la place de Roncq à Neuville-en-Ferrain par le Bronckaert et le Labyrinthe, de la place de Neuville au pont hydraulique par le Pont-de-Neuville, le boulevard de l'Egalité, les rues de Chantilly, Pasteur, du Collecteur, de Guisnes, Dervaux, Louis-Leloir, des Carliers, Montaigne et Saint-Vincent-de-Paul. Au 6e tour, les coureurs, au lieu de passer par Neuville, arriveront à Tourcoing par le Petit-Menin et par les rues Racine, de la Lutte, de Menin et Houchard pour aboutir à la place des Phalempins, terminus du circuit.

Les premiers coureurs arriveront vraisemblablement vers 4 heures ½. En les attendant, la Fanfare cycliste exécutera les meilleurs morceaux de son répertoire.

Si le temps devait se maintenir au beau, il est incontestable qu'il y aura foule sur tout le parcours du circuit et surtout à l'arrivée.

Le public est prié de se tenir derrière les barrages qui seront posés aux endroits dangereux et de toujours laisser libre la chaussée pour ne pas entraver la marche des coureurs et éviter les accidents.

LE PANIER A SALADE DES TOUTOUS

Quatorze cabots qui se baladaient seuls sur la voie publique ont été cueillis par le peau du dos et déposés dans la charrette. Quatre contraventions pour divagation de chiens ont été dressées à charge des propriétaires de ces animaux.

POPULATION ETRANGERE

Du 12 au 18 juin courant, treize étrangers : 4 hommes, 4 femmes et 4 enfants, sont venus se fixer à Tourcoing ; et 7 personnes de nationalité étrangère : 6 hommes, 1 femmes et 1 enfant, ont quitté la ville.

BRASSERIE DES FAMILLES
18, Rue de Tournai, TOURCOING

Dimanche 19, de 4 heures ½ à 11 heures ½, Lundi 20 juin, de 8 heures à 11 heures ½ ; *CINEMA PERMANENT.* (Superbes collections de vues).

Orchestre symphonique.

Entrée : 0.40 centimes. 19j.

CONCERTS PUBLICS D'ETE

La fanfare « Les Intimes » et l'orphéon « l'Avenir Lyrique » exécuteront, le jeudi 23 juin [illegible], à 8 heures ½ du soir, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

La fanfare « Les Intimes » : — 1. Marche militaire, Turine ; 2. Les Dragons de Villars, Kling.

L'orphéon « l'Avenir Lyrique » : — 3. Les Enfants de la Montagne, Saintis ; 4. Souhaits à la France, J. Pesquard.

La fanfare « Les Intimes » : — 5. Marche triomphale, Van Remoortelle ; 6. Grande valse, Du-

ETAT-CIVIL

Naissances. — Delannoy Jules, rue de la Cité, 116.

Mariages. — Kléber Lampe, dégorgeur et Elise Vanrykeghem, repriseuse — Pierre Martens, peintre et Clara Dufermont, soigneuse — Henri Callemyn, dentellier et Marie Desonnick, id. — Henri Vermeulen, journalier et Elise Declercq, doubleuse.

Publications de mariages. — Jean-Baptiste Fouras, rue de Verdun et Julia Omex, rue du Luxembourg, 39 — Georges Vanhee, à Tourcoing et Marie Desplechin, rue du Luxembourg, 64 — Arthur Delberghe, rue de Gand, 72 et Elodie Mortier, rue de Gand, 285 — Henri Maertens, rue de Gand, Roeignol et Eulodie Vandecasteele, même adresse — Jules Depesse, à Wattrelos et Germaine Duponcheel, rue de la Lainière, 181 — Henri Coppens, rue de Guines, 46 et Marguerite Dhont, rue de la Croix-Rouge, 109 — Jules Roelens, à Tourcoing et Blanche Florin, à Neuville — Antoine De Schack, à Lille et Béatrice Declercq, à Lille — Alphonse Desbonnet, à Tourcoing et Germaine Depesse, à Wattrelos — Léon Grumet, à Tourcoing et Zoé Carpentier, à La Madeleine — Ovide Gouverneur, à Tourcoing et Valentine Vrain, à Calais — Jean-Baptiste Noltens, à Tourcoing et Blanche Lepers, à Mouscron — Georges Muller, à Tourcoing et Marie Thibois, à Roubaix.

Décès. — Marcel Noppe, 11 mois, rue de Nice, 5 — Pauline Delannoy, 2 ans, rue du Nid, 37 — Nathalie Deville, 75 ans, rue de Melbourne, 64 — Clémence Derycke, 86 ans, rentière, rue Nationale, 122.

M. BROUILLARD
est arrivé à Tourcoing

Comme les années précédentes, M. BROUILLARD, Tailleur-spécialiste de Paris, est arrivé à Tourcoing, que les nombreux clients lui arrivent en quantité afin de se procurer de ses fameuses lunettes et pince-nez en verres périscopiques et justement appréciés par le nombreuse et fidèle clientèle que M. BROUILLARD a l'honneur de fournir depuis 35 ans qu'il vient à Tourcoing.

Chacun sait en effet que c'est par l'emploi de ses verres périscopiques extra fins et surtout grâce à la justesse avec laquelle ils sont adaptés à tous les genres de vues, que l'on retrouve par leur emploi ses yeux de 15 ans.

M. BROUILLARD est visible tous les jours jusqu'au 27 juin, à l'*Hôtel du Cygne*, à Tourcoing, sans aucune prolongation, et ne va pas à domicile. 20.30j.

AUTOUR DE LILLE

Écrasé par un monte-charge à Lomme

Un aide-mécanicien, Léon Mestag, 18 ans, demeurant rue Champêtre, 29, était occupé à le brosser l'arbre, chemin du halage, à dévorer réparations, il se trouvait au-dessous d'un monte-charge servant à monter la glace, quand, tout à coup, une chaîne s'étant rompue, l'appareil s'abattit dans le fond de la cage, l'ouvrier eut pas le temps de se sauver et le monte-charge vint s'abattre sur lui.

Retiré de sa fâcheuse situation et transporté dans une dépendance de la brasserie Trannoy-Chantrel arrivé en produisant des soins au jeune Mestag, il constata de nombreuses contusions sur tout le corps et redouta des lésions internes.

Le blessé a été reconduit chez lui.

BONDUES. — Bocage laïque. — Nous apprenons avec plaisir que le petite Suzanne Wattel vient d'obtenir le 1er prix départemental. Nous présentons à la jeune lauréate ainsi qu'à sa dévouée maîtresse, Mme Caulenoble, nos sincères félicitations.

WATTRELOS. — Le brigadier Hippolyte Doucourant est le préposé Louis Feuillet, de la brigade de Wattrelos-Leers, récemment en service de surveillance, le nuit dernière, vers minuit et demi, dans le plaine Castel, à 400 mètres environ de la frontière quand ils aperçurent deux individus chargés qui, à leur vue, prirent aussitôt la fuite en abandonnant leurs ballots. Les douaniers s'étant mis à leur poursuite réussirent à les arrêter après une course assez mouvementée. Sur le lieu de l'attentat on a découvert deux ballots renfermant de la parfumerie de provenance étrangère pour une valeur de 500 fr. environ. Il y en avait 81 kilos.

Les deux brigadiers ont déclaré en nommer Henri Dodélin, âgé de 23 ans, maçon, né au Havre, domicilié à Honfleur, rue de la Jambe-de-Bois, 4, et Henri Renaud, âgé de 21 ans, ouvrier peintre, né à Lens, domicilié à Paris, rue de Charenton, 86, XIIe arrondissement.

Ils ont été écroués à la gendarmerie de Wattrelos en attendant leur transfert à Lille.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Un enfant mort faute de soins à Arras

Nous avons relaté hier l'enquête ouverte par le parquet au sujet de mauvais traitements qui auraient été exercés sur la jeune Marcelle Réaux, quatre ans, trouvée morte sur une couchette répugnante de malpropreté.

Le petit cadavre, un véritable squelette, a été transporté hier matin à l'hôpital d'Arras où M. le docteur Béhague, médecin-légiste, a pratiqué l'autopsie.

Au cours de cette opération, M. le docteur Béhague a constaté l'émaciation complète de l'enfant avec peau remplie de taches de pucos ; l'absence totale d'aliments d'un bout à l'autre du tube digestif, résultant de privations de longue date et infiltration tuberculeuse des deux poumons.

Comme on le voit, cette affaire est des plus graves.

La mère de l'enfant, née Mathilde Legrand, 20 ans, ivrognesse invétérée, a été arrêtée et transférée à la maison d'arrêt.

BÉTHUNE

Une maraîchère s'empoisonne à Calonne-Ricouart

Profitant de ce qu'elle se trouvait seule, chez elle, Mme Anémée, née Anna Lemaire, malade depuis longtemps, a absorbe un liquide qu'elle avait préparé contenant de l'eau-de-vie, de l'acide phénique et de la teinture d'iode.

Malgré les soins donnés la désespérée est morte quelques heures après dans d'horribles souffrances.

Un noyé inconnu est retiré du canal à Bourges

Vendredi soir, on a retiré du canal de la Haute-Deûle, le corps d'un inconnu, dans la commune. De taille moyenne et paraissant âgé de 30 à 35 ans, il était vêtu d'un pantalon et d'un paletot en velours à côtes, gilet bleu marine, il était sans soulers. Les cheveux coupés ras, sont couleur châtain, la barbe est rasée.

LIEVIN. — Aujourd'hui dimanche, le général Verraud inspectera la société l' « Ancienne », agréée du Gouvernement, au champ de Mars de Béthune, à 10 heures 30 du matin.

— A la fosse N° 1 des Mines de Liévin, la rombaqueur Léon Cheuvebaux, 43 ans, demeurant cité de l'Abbatoir, n° 87 à Liévin, a été blessé au côté gauche en roulant des berlines de terre.

LENS. — **Tentative de suicide.** — M. Edmond Calbeck, 24 ans, mineur, demeurant à Lens, rue Félix-Faure, a tenté de se suicider en se jetant